

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 AVRIL 2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **vingt et un avril** à **seize** heures, les membres de la Commission Administrative du CCAS, légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Bertrand DUFERME, Président.

ETAIENT PRESENTS : M. DUFERME - Mme DRAUX - M. VERSPEETEN -
Mme DELATTRE - Mme DOUCHET - Mme BOULANGER – Mme CHARTIER

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BLAMPAIN ayant donné pouvoir à Mme DELATTRE
Mme STRIK ayant donné pouvoir à Mme DRAUX

SECRETAIRE ADMINISTRATIVE : Madame SCHWAL Gaëlle.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 DRESSE PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL

Dél. N°1-2026-01

La Commission Administrative :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites de passer dans ses écritures.

- 1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

NOM ET PRÉNOM	POUR	CONTRE	ABSTENSION
DUFERME Bertrand	X		
DRAUX Sylvie	X		
BLAMPAIN Christelle	X		
DELATTRE Maryline	X		
DOUCHET Marilyne	X		
STRIK Geneviève	X		
VERSPEETEN Roger	X		
BOULANGER Amélie	X		
CHARLIER Martine	X		

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Dél. N°1-2026-02

La Commission Administrative réunie sous la présidence de Madame DRAUX (Monsieur le Président ayant quitté la salle), délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Bertrand DUFERME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité :

- 1/ lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2024	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution 2025	Résultat de Clôture 2025
Investissement	48 195,54 €	/	- 150,29 €	48 045,25 €
Fonctionnement	8 804,99 €	/	2 743,04 €	11 548,03 €
TOTAL	57 000,53 €	/	2 592,75 €	59 593,28 €

- 2/ constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3/ reconnaît la sincérité des restes à réaliser s'élevant à zéro €uro en dépenses de fonctionnement et d'investissement ;
- 4/ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

NOM ET PRÉNOM	POUR	CONTRE	ABSTENSION
DRAUX Sylvie	X		
BLAMPAIN Christelle	X		
DELATTRE Maryline	X		
DOUCHET Marilyne	X		
STRIK Geneviève	X		
VERSPEETEN Roger	X		
BOULANGER Amélie	X		
CHARLIER Martine	X		

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Dél. N°1-2026-03

La Commission Administrative, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 57 ;

Après avoir approuvé le compte administratif pour 2025 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de **11 548,03 €uros**,

Constatant que ledit compte administratif fait apparaître un excédent de la section d'investissement de **48 045,25 €uros**,

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2025 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2026 ;

Décide, sur proposition du Président, à l'unanimité, d'affecter au budget le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté, compte 002, pour **11 548,03 €uros**.

NOM ET PRÉNOM	POUR	CONTRE	ABSTENSION
DUFERME Bertrand	X		
DRAUX Sylvie	X		
BLAMPAIN Christelle	X		
DELATTRE Maryline	X		
DOUCHET Marilyne	X		
STRIK Geneviève	X		
VERSPEETEN Roger	X		
BOULANGER Amélie	X		
CHARLIER Martine	X		

BUDGET PRIMITIF 2026

Dél. N°1-2026-04

Les membres de la Commission Administrative du CCAS, après avoir examiné les différents documents budgétaires délibèrent et décident de voter le budget primitif dans l'ordre de sa présentation, à l'unanimité des membres présents.

- Les dépenses et recettes s'équilibrant à la somme de
- **46 548,03 €** en section de fonctionnement
 - **48 045,25 €** en section d'investissement.

NOM ET PRÉNOM	POUR	CONTRE	ABSTENSION
DUFERME Bertrand	X		
DRAUX Sylvie	X		
BLAMPAIN Christelle	X		
DELATTRE Maryline	X		
DOUCHET Marilyne	X		
STRIK Geneviève	X		
VERSPEETEN Roger	X		
BOULANGER Amélie	X		
CHARLIER Martine	X		

DELIVRANCE DE BONS D'AIDES EXCEPTIONNELLES

Dél. N°1-2026-05

Conformément aux délégations attribuées, le Président énumère les bons d'aides exceptionnelles que le CCAS a délivré depuis la dernière réunion à savoir :

- 1 bon alimentaire de 80 €
- 1 bon alimentaire de 40 €

Les membres de la Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent les bons qui ont été remis aux personnes citées par Monsieur le Président.

NOM ET PRÉNOM	POUR	CONTRE	ABSTENSION
DUFERME Bertrand	X		
DRAUX Sylvie	X		
BLAMPAIN Christelle	X		
DELATTRE Maryline	X		
DOUCHET Marilyne	X		
STRIK Geneviève	X		
VERSPEETEN Roger	X		
BOULANGER Amélie	X		
CHARLIER Martine	X		

QUESTIONS DIVERSES

Dél. N°1-2026-06

Monsieur le Président propose aux membres de la Commission Administrative du CCAS de fixer la date de la prochaine réunion.

Après discussion, les membres de la Commission Administrative du CCAS fixent la date au 04 septembre 2026 à 10h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 H 40 et ont signé au registre le Président et la secrétaire administrative.

Etreux, le 22 avril 2026

Le Président,

Bertrand DUFERME



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Duferme".

La secrétaire administrative,

Gaëlle SCHWAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Gaëlle Schwal".